



Ifremer

Objet : DIRM NAMO  
avis sur un prélèvement de 1000 tonnes  
d'*Himanthalia elongata*  
dans le secteur de l'île de Batz 35026 RENNES cedex 9

*Affaire suivie par Martial Laurans*

N/Réf. : D/CB/CMR 17.070  
V/Réf. : 1021/AE

Plouzané, le 31 juillet 2017

Monsieur,

Par votre courrier référencé 1021/AE, vous sollicitez l'avis de l'Ifremer sur la possibilité d'exploiter 1000 tonnes d'*Himanthalia elongata* dans le secteur de l'île de Batz, par quatre navires géomonières.

Le secteur de l'île de Batz correspond à une zone qui intègre l'ensemble de la baie de Morlaix à l'est puis tout le littoral depuis Roscoff jusqu'à Kerfissien sur la commune de Plouescat à l'ouest. L'ensemble de cette zone est très riche en *Himanthalia elongata*, présente autour du zéro des cartes marines.

Cette demande complémentaire à une première (ref. 928/AE) est recevable : en effet, en l'absence d'exploitation, cette algue est complètement arrachée à son substrat au cours du mois d'octobre. Cependant, la présence de cette algue constitue un habitat favorable aux ressources halieutiques. Il convient donc de recommander aux exploitants de ne pas concentrer leurs récoltes en quelques points, mais plutôt de couvrir plusieurs secteurs, afin que l'exploitation ne prélève localement qu'une partie de la biomasse, pour préserver la fonctionnalité de l'habitat associé.

Il est par ailleurs nécessaire de pouvoir disposer des déclarations de pêche par zone de récolte. En effet, ces données seront très utiles pour compléter nos connaissances sur la biomasse totale de cette zone, afin de pouvoir se prononcer sur l'évolution de son exploitation.

La date d'ouverture proposée reste identique à celle indiquée dans l'avis relatif à la première demande (réf./CB/CMR 2017.065), soit le 1<sup>er</sup> aout.

En conclusion, l'Ifremer émet un avis favorable à cette demande, sous réserve du respect des préconisations exposées ci-dessus.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Secrétaire Général  
Chef du service IMA  
Ifremer Centre de Bretagne

**Institut français de Recherche  
pour l'Exploitation de la Mer**

Etablissement public à caractère  
industriel et commercial

**Centre de Brest**  
Zone Industrielle de la Pointe du  
Diable  
CS10070  
29280 Plouzané  
France

téléphone 33 (0)2 98 22 40 40  
télécopie 33 (0)2 98 22 45 45  
<http://www.ifremer.fr>

**Siège social**  
155, rue Jean-Jacques Rousseau  
92138 Issy-les-Moulineaux Cedex  
France

R.C.S. Nanterre B 330 715 368  
APE 7219Z  
SIRET 330 715 368 00297  
TVA FR 46 330 715 368

téléphone 33 (0)1 46 48 21 00  
télécopie 33 (0)1 46 48 21 21  
<http://www.ifremer.fr>